



Appel à candidatures au Programme d'animations Nature et Culture en Découverte 2025

PRÉSENTATION :

Depuis l'année 2007, le Parc national de la Guadeloupe propose au tout public un programme de découverte des patrimoines naturel, culturel et paysager du territoire.

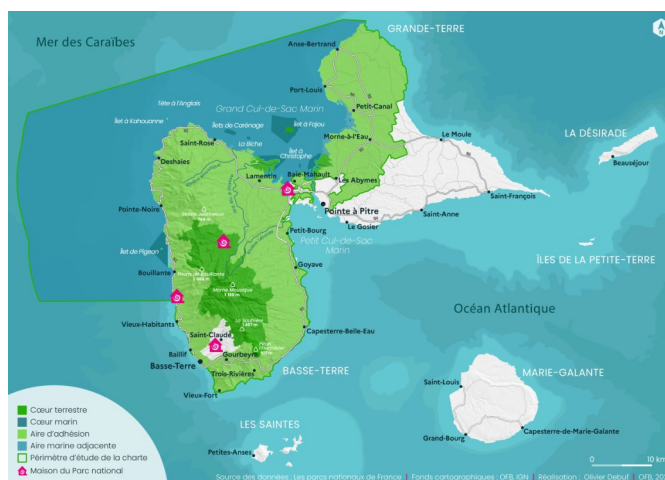
L'objectif est de répondre à la mission de valorisation des espaces naturels ayant une valeur patrimoniale et d'accueillir le public en le sensibilisant sur les richesses qui l'environnent.

La programmation de « Nature et Culture en Découverte » est conçue autour de thématiques faisant le lien entre la Nature et la Culture. Elle a vocation à provoquer une rencontre du public avec la Nature, afin de lui permettre de prendre conscience de son importance au quotidien, et ainsi concourir à sa préservation.

« Nature et Culture en Découverte » participe ainsi à faire connaître et s'appropriier ce patrimoine en proposant des activités allant de la randonnée accompagnée, aux ateliers artistiques, en passant par l'observation naturaliste, et les conférences/débats etc. Il offre ainsi un outil d'appropriation pour lequel l'intérêt du public est grandissant, d'autant qu'il complète l'offre de loisirs des grandes vacances.

Le Parc propose une offre d'animations et des temps d'échanges permettant à la population de se familiariser avec son territoire, ses missions et ses actions menées au sein des communes. Il présente les travaux liés aux ABC, les différents protocoles de suivi scientifique mis en place et des visites virtuelles de certains sites remarquables.

Pour l'année 2025, le Parc national lance **un appel à candidatures** jusqu'au **30 avril 2025 à 12h00**, à l'attention de porteurs de projets, publics ou privés, qui souhaitent proposer des animations et/ou des ateliers pour le grand public sur l'ensemble du territoire du parc national.



L'ensemble de ces projets formera le programme d'animations du parc national et de ses communes adhérentes sur la période suivante : **du 5 juillet au 10 août 2025.**

Le village itinérant Nature et Culture en Découverte

Cette 19ème édition est l'occasion pour le Parc de s'inscrire dans une démarche de renforcement de sa collaboration avec les communes adhérentes à sa Charte de territoire. Ce village itinérant permet aux collectivités, aux partenaires, aux associations et/ou entreprises œuvrant dans les domaines de la culture et du développement durable de mettre en lumière leur production et leur savoir-faire.

Une large place sera consacrée à l'innovation dans le domaine la transition écologique, de l'afro-transformation, la préservation des ressources naturelles et autres, etc.

Depuis 3 ans, ce programme innove en adoptant un format itinérant d'une journée dans chacune des 20 communes de l'Aire d'adhésion. Cette journée permet de mettre en lumière des activités traitant de thématiques en rapport avec la Nature et la Culture. Le Parc national offre ainsi un espace d'expression à destination des associations. L'objectif est d'aller à la rencontre de toutes les composantes de la population guadeloupéenne, allant de la petite enfance, au troisième âge en y incluant les personnes en situation de handicap.

Dans un souci de proximité avec chaque commune, chaque porteur de projet qui souhaite créer des animations et/ou des ateliers en lien avec son territoire a la possibilité de déposer un ou plusieurs dossiers.

De même, cette année, à l'occasion des 10 ans de la marque Esprit Parc national, une attention toute particulière sera portée aux propositions d'activités émanant de bénéficiaires.

MODALITÉS DE L'APPEL A CANDIDATURES 2025

Les porteurs de projets sont invités à proposer des animations ou ateliers sur les thématiques suivantes :

- **La connaissance des milieux naturels terrestre et marin.** Exemple d'ateliers mettant en lumière la faune, la flore et les habitats des territoires terrestre et marin ;
- **L'éducation à l'environnement et au développement durable.** Exemples ateliers sur le rôle des espèces (abeilles, papillons, etc.) ; la fonction des habitats (mangroves, forêts humides, forêts sèches etc.) ; la permaculture ; le jardin créole, etc.
- **La découverte du patrimoine culturel et paysager.** Exemples : ateliers de transmission de techniques culturelles et artistiques ; randonnées pédestres ou aquatiques ; lecture paysagère, etc.

Critères d'évaluation des offres

Les propositions seront évaluées selon les critères suivants :

- Les animations doivent être accessibles au plus grand nombre, jeunes et moins jeunes, personnes à mobilité réduite et de tous milieux sociaux.
- Les animations doivent préserver le milieu, sans engendrer d'impacts environnementaux. De ce fait, les défrichements ou tout impact sur les écosystèmes pour les besoins de la manifestation, sont interdits.
- Les animations peuvent prévoir une ou des activités pratiques d'observation active ou de manipulation.
- Les animations doivent être en accord avec les missions du Parc national. Elles diffuseront des messages de préservation du patrimoine naturel, culturel et paysager.
- Les animations intègrent les principes du développement durable par les éléments suivants : utilisation de produits recyclables, utilisation de produits biosourcés, utilisation de produits locaux, intégration de la marque Esprit Parc, zéro déchet, sobriété dans le transport

(collectif, transport doux), sobriété énergétique, frein au développement des espèces exotiques envahissantes.

- L'absence d'évocation directe ou indirecte de pratiques, d'usages ou d'activités contraires :
 - à la réglementation en vigueur : <https://www.guadeloupe-parcnational.fr/fr/le-parc-national-de-la-guadeloupe/reglementation-en-coeur-de-parc-national> ;
 - aux objectifs de protection définis dans la charte : <https://www.guadeloupe-parcnational.fr/fr/le-parc-national-de-la-guadeloupe/la-charte> ;
 - au caractère du Parc national ;
- Il est souhaité un nombre de 15 participants minimum et 30 maximum.

Le Parc national de Guadeloupe se réserve le droit d'attribuer un nombre maximum d'animations et d'ateliers selon la limite des crédits ouverts sur le budget annuel 2025. Ce programme est soutenu par ailleurs par le Conseil régional et le Conseil départemental de Guadeloupe.

Dépôt des candidatures

La fiche de participation est à télécharger sur le site du Parc national : guadeloupe-parcnational.fr.

La date limite du dépôt des candidatures est fixée au **30 avril 2025 à 12h00** aux adresses mails suivantes : malika.pentier@guadeloupe-parcnational.fr et copie à joel.bajazet@guadeloupe-parcnational.fr

La sélection des dossiers se fera dans le courant du mois de mai 2025. Les notifi

Composition du dossier de candidature

- Une fiche de participation à télécharger sur le site internet et à renseigner **complètement**,
- Une fiche fournisseur à télécharger sur le site internet et à renseigner **complètement**, accompagnée de :
 - Un Rib
 - Un extrait Kbis ou une fiche INSEE (de moins de 3 mois)
 - L'attestation sociale pour les entreprises et les associations ayant des salariés.

Pour tout renseignement veuillez contacter :

Joël BAJAZET : (590) 690 86 78 37

joel.bajazet@guadeloupe-parcnational.fr



EUROPARC
Tourisme Durable dans
les Espaces Protégés

